

L'honorable Président prend place au fauteuil du Greffier.

L'honorable Président se lève et informe le Sénat qu'une Commission la nommant Président du Sénat a été émise sous le Grand Sceau du Canada.

Le Greffier donne alors lecture de ladite Commission, comme suit:

CANADA

R. G. B. DICKSON
Suppléant de l'Administrateur
(G.S.)

OTTO E. LANG
Procureur général du Canada

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À

L'HONORABLE

LOUISE MARGUERITE RENAUDE LAPOINTE,
membre du Sénat,

SALUT:

SACHEZ QUE, mettant une confiance spéciale en votre loyauté, intégrité et capacité, Nous vous avons constituée et nommée, et Nous vous constituons et nommons, vous, ladite Louise Marguerite Renaude Lapointe,

PRÉSIDENT DU SÉNAT,

POUR occuper, remplir et exercer lesdites fonctions de Président du Sénat et en jouir durant Notre bon plaisir, avec tous les pouvoirs, droits, autorité, privilèges, bénéfices, émoluments et avantages attachés de droit et en vertu de la loi auxdites fonctions.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada.

TÉMOIN:

L'Honorable R. G. Brian Dickson, Juge puiné de la Cour suprême du Canada et suppléant de Notre très Honorable Bora Laskin, Juge en chef du Canada, Administrateur du Canada.

À OTTAWA, ce douzième jour de septembre en l'an de grâce mil neuf cent soixante-quatorze, le vingt-troisième de Notre règne.

PAR ORDRE,

ANDRÉ OUELLET
Registraire général du Canada

Ordonné: Que la commission soit inscrite aux *Journaux*.

L'honorable Président prend alors place au fauteuil au pied du Trône, conduite par l'honorable sénateur Perrault, C.P., et par l'honorable sénateur Grosart.

PRIÈRE.

La Masse est déposée sur le bureau.

Ordonné: Que la Masse soit transportée auprès de l'honorable Président.

L'honorable Président informe le Sénat qu'elle a reçu une communication du Secrétaire administratif du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL OTTAWA

le 30 septembre 1974

Madame,

Je suis chargé de vous faire part que l'honorable Ronald Martland, Juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement du Canada, se rendra à la Chambre du Sénat à 10h.30 de l'avant midi de ce jour, le 30 septembre 1974 pour ouvrir la première session du trentième Parlement du Canada.

Veillez agréer, Madame le Président, l'assurance de ma haute considération.

ANDRÉ GARNEAU

Brigadier Général

Secrétaire administratif du Gouverneur général.

L'honorable le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

L'honorable Président informe le Sénat que le Greffier du Sénat a reçu du Régistraire général du Canada des certificats établissant que:

Monsieur Augustus Irvine Barrow et Monsieur Ernest George Cottreau respectivement, ont été appelés au Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que des sénateurs sont à la porte, attendant d'être présentés.